



Reims, le 28 février 2017

A

Monsieur le Président de l'Université  
Reims Champagne Ardenne

Monsieur le Président,

Vous avez reçu les représentants d'A&I UNSA en audience en octobre 2016. Audience au cours de laquelle différents points avaient été abordés.

A cette rencontre, nous vous avons demandé le maintien des emplois de l'AENES ainsi que de nous transmettre la liste des supports de postes, mais nous ne pouvons que constater que nos demandes sont restées sans suite, puisque dans le cadre de la campagne d'emplois 2017, 1 poste AENES est publié sur 21, sans compter la transformation d'un poste SAENES en TECH.

Par ailleurs la liste des supports de postes AENES ne nous a toujours pas été transmise.

De plus la question du régime indemnitaire des personnels administratifs reste toujours en suspens alors que le nouveau RIFSEEP est en place depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016. Et cela à différents niveaux :

- La cartographie des emplois au regard des groupes du RIFSEEP n'a toujours pas été discutée avec les organisations syndicales ;
- Une équité dans les primes entre les personnels de l'AENES et ITRF qui doivent être équivalentes.

Sur ce dernier point, il ne faudrait en aucun cas favoriser une catégorie de personnels par rapport à une autre. Avec la nouvelle augmentation du point d'indice au 1<sup>er</sup> février, nous ne souhaiterions pas que les écarts se creusent en faveur des ITRF et nous vous demandons de bien vouloir régulariser cette situation.

Nous attirons également votre attention sur la campagne d'avancement des personnels qui s'ouvre et sur notre volonté que chaque personnel de l'AENES soit informé des possibilités qui lui sont offertes en précisant les conditions d'accès à un grade supérieur. Nos élus dans les CPE rempliront leur mission en temps voulus.

Par avance, je vous remercie de toute l'attention que vous porterez à nos remarques et je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations respectueuses.

La secrétaire académique

Nacima FARES